Bulletin municipal

Liouc

Décembre 2012



Le Mot du Maire

Ouf! C'est terminé...

L'assainissement est opérationnel, l'ensemble des travaux dans le vieux Village et dans le hameau de la Rouvière sont terminés.

Nous avons la satisfaction d'avoir scrupuleusement respecté le calendrier annoncé dans le bulletin de décembre 2011 (avec même un peu d'avance pour la Rouvière) et d'avoir maintenu le coût pour les habitants (1.500 € par foyer raccordé), malgré les aléas et les mauvaises surprises rencontrées durant cette année de travaux.

Merci à tous les intervenants, aux entreprises et surtout à notre Maître d'œuvre, le cabinet INFRAMED.

Il ne reste plus aux retardataires qu'à se brancher au réseau afin d'assurer le bon fonctionnement de la station d'épuration (les roseaux ont faim et soif!).

Cette page tournée, il reste quinze mois avant le renouvellement du conseil municipal. Ce délai ne sera pas de trop pour poursuivre la gestion courante de la cité, finaliser le Plan Local d'Urbanisme, étudier la faisabilité de nouveaux locaux pour la mairie puisque le bâtiment actuel ne correspondra plus aux normes de sécurité et d'accessibilité applicables à partir de 2015.

L'année 2013 va voir se concrétiser la nouvelle Communauté de Communes du Piémont Cévenol : 34 communes, plus de 20.000 habitants sur un territoire allant de Vic le Fesq à Cardet, de la Cadière et Cambo à Maruejols les Gardon...

Les petites communes de moins de 500 habitants n'auront plus qu'un délégué titulaire et un suppléant pour participer à une dizaine de commissions de travail.... Les compétences exercées par cette communauté éloigneront encore un peu plus les citoyens de nos villages des décisions qui les concernent...

Mais pour le moment, place aux fêtes de fin d'année. En attendant de vous présenter les vœux de la mairie lors de la traditionnelle réception du vendredi 11 janvier, je vous souhaite au nom du conseil municipal de très bonnes fêtes.

Votre maire Alain de BOUARD



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après la réunion publique de présentation du diagnostic de la commune qui s'est déroulée le 1^{er} juillet 2011, les élus ont



poursuivi leur travail pour élaborer le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Sous cette dénomination administrative un peu compliquée, il s'agit d'élaborer le projet urbain, de décrire ce que sera l'évolution de notre commune pour les 10 à 15 années à venir sous tous ses aspects (aménagement de l'espace, habitat, voirie, équipements publics, etc.).

Outre les conseils municipaux, plusieurs réunions de travail ont rassemblé les élus avec pour certaines la participation du cabinet « Synergies Territoriales » qui nous assiste dans ce projet.

Le projet de PADD a été présenté aux Pouvoirs Publics Associés (services de l'Etat, chambres consulaires, organismes publics) au cours d'une réunion qui s'est déroulée le 26 novembre 2012. Il fera l'objet d'une présentation aux habitants lors d'une réunion publique qui se tiendra le

VENDREDI 18 janvier 2013 à 18 heures Dans l'ancienne chapelle du village

Afin de préparer cette réunion, vous pouvez consulter le document en le téléchargeant depuis le site internet de la mairie :

www.mairie-liouc.fr , rubrique : « vie communale »/« urbanisme »/ « le PLU : le PADD ».

La phase suivante consistera à établir les règlements des différentes zones identifiées. L'ensemble du PLU fera ensuite l'objet d'une délibération du conseil municipal, puis d'une enquête publique et enfin d'une transmission au Préfet pour approbation. Il deviendra alors opposable.

L'objectif du conseil est de boucler l'ensemble de ces formalités pour les premiers mois de l'année 2014.

<u>SIE (Syndicat Intercommunal d'Electrification)</u> de Brouzet Les Quissac - Liouc

Dans les années 1960, la commune de Liouc et la commune de Brouzet-lès-Quissac décident de créer un SIE. Ce syndicat a pour compétence le renforcement électrique sur chacune des deux communes et la mise en discrétion du réseau électrique.



Le SIE est maître d'ouvrage lors des travaux réalisés, le SIE perçoit des subventions de l'Etat qui viennent en déduction du montant des travaux, le solde est payé par la commune qui réalise les travaux. L'éclairage public est à la charge de chaque commune ainsi que les télécommunications. A partir du 1^{er} janvier 2013, le SIE Brouzet-Liouc sera dissout et ses compétences seront transférées au SMDEG (Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Gard).

Ce sera alors ce SMDEG qui réalisera les travaux de renforcement et de mise en discrétion sur les communes rurales et urbaines du Gard.

L'eau, une ressource précieuse et fragile...

Avoir de l'eau courante aux robinets de la cuisine ou de la salle de bain, c'est d'une banalité....Pourtant, il y a moins d'un siècle, les habitants devaient aller puiser l'eau au puits ou à la source...

Cette banalité d'aujourd'hui cache de moins en moins l'enjeu majeur de fournir à chaque foyer une eau de qualité, en quantité suffisante, en respectant l'environnement, pour aujourd'hui et pour demain.



Notre commune est adhérente du SIAEP (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Corconne-Liouc-Brouzet). C'est dans ce cadre que vos élus doivent relever ces défis.

Pour éclairer les choix à effectuer, le SIAEP a réalisé un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable. Cette étude qui a mobilisé le syndicat pendant plus d'une année, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, a permis de hiérarchiser un programme de travaux sur les prochaines années :

- l'eau du syndicat est actuellement issue d'un captage peu profond situé en bordure du Vidourle, sur le territoire de la commune de Quissac. Ce captage ne permettra pas d'assurer un approvisionnement suffisant à moyen terme au vu des prévisions d'évolution de la population. De plus, ce captage influe naturellement sur le niveau des eaux du Vidourle, particulièrement en été. Pour sortir de cette situation, le syndicat a engagé la recherche d'une nouvelle ressource. Un forage d'essai a été réalisé entre Corconne et Brouzet sur un lieu identifié par les géologues. Les résultats obtenus ne sont pas très probants. D'autres pistes vont être explorées durant l'année 2013 en concertation avec l'Agence de l'Eau et le Syndicat du Vidourle.
- Le SIAEP gère un réseau de distribution de l'eau d'une longueur d'environ 30 kilomètres. Une partie de ce réseau est vétuste : près de 30% de l'eau est perdue à cause des fuites (nous sommes dans la moyenne nationale...!). Certaines canalisations sont fragiles, leur casse provoque périodiquement une interruption de l'alimentation comme cela a été malheureusement le cas à plusieurs reprises en plein mois d'août. La situation est particulièrement sensible pour Corconne et le hameau de Cauvessargues. Un programme de renouvellement de ces canalisations a été adopté. Il sera mis en œuvre à partir du 1^{er} trimestre 2013.

Toutes ces études et travaux coûtent cher et les aides des Pouvoirs Publics sont de plus en plus difficiles à obtenir dans le contexte économique actuel.

Comme cela a été rappelé au début de l'année 2011, les négociations pour le renouvellement du contrat de délégation ont permis d'obtenir une importante réduction des coûts facturés par la SAUR, et donc de dégager une marge supplémentaire pour autofinancer les travaux. Cette marge ne suffira pas pour réaliser tous les travaux à la fois, d'où les choix effectués entre l'urgence, le court terme et le moyen terme.

ALAE Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

Depuis la rentrée 2012-2013 à l'Ecole Jean Auzilhon de Quissac, la garderie du matin et du soir ont laissé place à L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE).

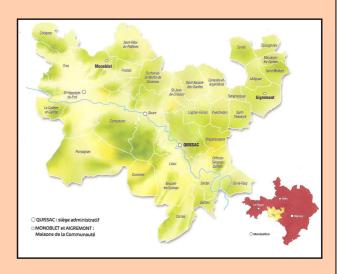
L'ALAE fonctionne sur les temps périscolaires, le matin avant le début de l'école, le midi pendant le temps du repas et avant la reprise de la classe, la fin d'après-midi après l'école.

L'Accueil de Loisirs se doit d'être un lieu d'épanouissement, de socialisation, d'apprentissage de la citoyenneté au travers de la vie en collectivité. Ce n'est pas une « garderie ». Il est conçu pour permettre un accueil éducatif de qualité, grâce à des équipes spécialement formées et diplômées. Il est partie intégrante du Projet Educatif Local de la Ville. Une équipe d'animateurs encadrée par un directeur met en place des activités répondant à des critères éducatifs stipulés dans le Projet Pédagogique de la structure. Il offre la possibilité de pratiquer diverses activités qui participent au développement tout en respectant le rythme de vie et les souhaits des enfants (sport, théâtre, jeux calmes, chants, ...).

Fusion de Communautés de Communes

La loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 stipule la réforme des collectivités territoriales.

Dans ce cadre et depuis bientôt deux ans, nous avons engagé une réflexion relative au projet de périmètre d'une communauté de communes issue de la fusion des communautés Coutach Vidourle, Autour de Lédignan et Cévennes-Garrigue et le village de Cardet. Chaque conseil municipal a pris une délibération pour d'une part donner son avis sur le projet de périmètre tel que décrit ci-dessous, et d'autre part pour se prononcer sur le nom de la future communauté de communes.



A l'unanimité des communes, cette fusion a été approuvée et la nouvelle communauté de communes se nomme

« Communauté de Communes du Piémont Cévenol ».

Cet EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) compte 34 communes pour une population totale de 20 370 habitants.

En voici la composition :

- <u>Pour Coutach Vidourle</u>: Bragassargues, Brouzet-lès-Quissac, Carnas, Corconne, Gailhan, Liouc, Logrian-Florian, Orthoux-Sérignac-Quilhan, Puechredon, Quissac, Saint-Jean-de-Crieulon, Saint-Nazaire-des-Gardies, Saint-Théodorit, Sardan, Sauve, Vic-le-Fesq;
- <u>Pour Autour de Lédignan :</u> Aigremont, Canaules-et-Argentières, Cassagnoles, Lédignan, Maruéjols-lès-Gardon, Saint-Bénézet, Savignargues ;
- <u>Pour Cévennes-Garrigue</u>: La-Cadière-et-Cambo, Colognac, Conqueyrac, Cros, Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac, Fressac, Monoblet, Pompignan, -Saint-Félix-de-Palières, Saint-Hippolytedu-Fort;
- Cardet a souhaité se rattacher à notre EPCI.

Nous avons procédé à l'élection du Président et des Vice-Présidents le 16 novembre dernier. M. Olivier Gaillard a ainsi été élu Président du nouvel EPCI. Les vice-présidents sont :

Marc Le Fraper du Hellen, Fabien Cruveiller, Philippe de Tolédo, Georges carlier, Claude Castanet, Karine Lopez, Michel Cerret, Luc Chapon, Alexandra Mollard, Bruno Olivieri, Jacques Layre, Maryse Romero, Marianne Prat, Bernard Cauvein, Joël Roudil, M. Dominique Valero, Freddy Félix

De nombreuses commissions de travail, portant sur 16 thématiques différentes, se réunissent d'ici fin décembre afin de pouvoir travailler en toute connaissance de cause sur le budget et la fiscalité de l'EPCI début 2013.

Pour l'instant, nous appliquons encore les règles en vigueur lors des élections de 2008, à savoir deux délégués communautaires titulaires et deux suppléants par commune. D'ici 2014, nous devrions avoir uniquement un titulaire et un suppléant par commune, ce qui réduira considérablement le nombre de délégués lors des conseils communautaires. Pour la commune de Liouc, vos délégués communautaires titulaires sont Alain de Bouard et Christine Carrio, les délégués suppléants sont Serge Buchou et Nadia Bourhil.

Avant

Petit Patrimoine

Cette année, le Conseil Général et la Communauté de Communes Coutach Vidourle ont décidé de rénover une partie du petit patrimoine bâti de chaque commune.

Pour nous, c'était la fontaine, les lavoirs, murs et calade attenants. Fin mai, l'ensemble avait été rénové, valorisant ainsi ce site situé sur le sentier de Liouc. Nous avons décidé de reconstruire le mur conduisant à cette fontaine par les chantiers d'insertions cévenols qui participent tous les ans à la rénovation de notre patrimoine.

L'aide financière de la fondation du patrimoine a contribué à tous ces travaux et entre autres au placage des marches en pierres (ces marches étaient hier en ciment brut) valorisant ainsi l'ensemble de ce patrimoine et par là même, notre village et notre sentier d'interprétation.





Après

Inauguration des Travaux

L'ensemble des travaux réalisés dans le village a été l'occasion d'une manifestation d'inauguration bien sympathique le samedi 8 décembre. Avec les habitants qui avaient tenu à venir fêter l'événement, nous avons accueilli notre Conseiller Général Lionel JEAN,



notre Député William DUMAS et de nombreux maires et élus des communes voisines. Les sénateurs du Gard et le Président de la Communauté de Communes, Olivier GAILLARD s'étaient excusés, pris par des engagements antérieurs. Damien ALARY, Président du Conseil Général, était représenté par Lionel JEAN.

Après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore à l'entrée de la station de traitement, l'entreprise ISTEEP a brièvement expliqué le fonctionnement de cette station. Les participants ont ensuite emprunté le sentier de randonnée « au fil de Liouc » pour se rendre à la Fontaine du Micou qui a été complètement réhabilitée, puis ont gagné le centre du vieux village par le nouvel escalier et la nouvelle calade.

Un chapiteau a accueilli les participants pour les prises de paroles traditionnelles du Maire, du Conseiller Général et du Député. Chacun a tenu à rendre hommage à tous ceux qui ont rendu possibles ces travaux : le Maître d'œuvre : le cabinet INFRAMED, les financeurs : Etat, Conseil Général, Agence de l'Eau, et pour la Fontaine : la Communauté de Communes Coutach-Vidourle, le Conseil Général et la Fondation du Patrimoine, les entreprises intervenantes : ISTEEP et TRIAIRE pour la station, : BENOI pour l'ensemble des terrassements des réseaux, SPIE pour les réseaux secs, sans oublier les chantiers d'insertion du Pays Cévenol pour les abords de la Fontaine du Micou.

Cette manifestation conviviale s'est bien sûr poursuivie au cours d'une réception prise en charge par les entreprises intervenantes.

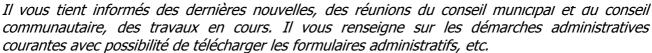


Le site Internet de la Mairie

Le site Internet de la mairie est toujours à votre disposition :

www.mairie-liouc.fr

Preuve de son utilité, il est consulté environ 400 fois chaque mois.



Si vous souhaitez publier des informations associatives ou culturelles ; si vous souhaitez compléter des informations historiques ou touristiques sur la commune, n'hésitez pas à nous contacter par courrier électronique : mairie.de.liouc@wanadoo.fr

Dans l'Etat Civil de la Commune

Nous avons eu la grande joie d'enregistrer cette année trois mariages et cinq naissances.

Bernard VIDAL et Farida DEROUICHE ont échangé leur consentement le 30 juin 2012 Nicolas VIGOUROUX et Nathalie GRANIER se sont dit « oui » le 7 juillet 2012 Marc DEMERY et Claire REGNY ont officialisé leur union le 27 juillet 2012 Après les avoir déclarés au nom de la loi mari et femme, le maire leur a transmis tous les vœux du conseil municipal.

Raphaël BONNET est né le 18 février 2012 Simon MUNOS est né le 7 mars 2012 Anaïs RUBRECHT est née le 13 juin 2012 Ninon SERRET est née le 4 octobre 2012 Jade BLANC est née le 3 décembre 2012 Bienvenue dans la commune à ces nouveaux habitants et toutes nos félicitations aux heureux parents.



Permanence électorale

Comme chaque année, la période de révision des listes électorales sera close le 31 décembre. Une permanence exceptionnelle aura lieu en mairie le

LUNDI 31 DECEMBRE de 10h à 12h

Pensez-y, après, il sera trop tard....

Les Vœux du Conseil

Toute l'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Pour bien débuter la nouvelle année ensemble, nous vous invitons à participer à un apéritif convivial le

> VENDREDI 11 JANVIER à 18h30 Dans l'ancienne chapelle du village

